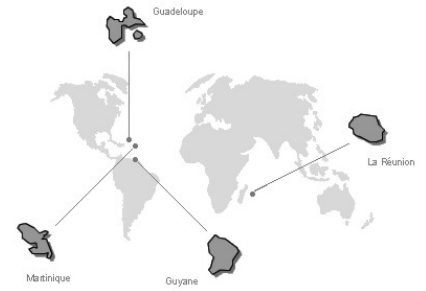




Paris le, 02 avril 2008

# 1848



**Citoyens, en vertu du décret de la république du 27 avril 1848, au nom du peuple français, nous proclamons l'abolition de l'esclavage. Vive la république !**

*Cette année 2008 marque le 160<sup>ème</sup> anniversaire de cette proclamation et de ses applications dans les différentes colonies françaises. Il aura fallu pour cela des années de "marronnage" et d'insurrections des esclaves*

*Sous l'impulsion de Victor SCHOELCHER, des abolitionnistes, et avec la pression des ouvriers français, ce second décret fût promulgué par le gouvernement provisoire de la nouvelle République.*

## **Pour le devoir de mémoire : Le 10 mai, jour férié chômé et payé.**

L'esclavage et la colonisation c'est 6 siècles de notre histoire à tous, que l'on soit de l'hexagone ou de l'outre-mer, français dit de « pure souche » ou descendant d'esclaves et d'immigrés. Cette histoire a été volontairement occultée dans notre enseignement et notre éducation.

Le devoir est de se la réapproprier pour ne pas oublier et connaître à nouveau ces périodes sombres et honteuses.

Au même titre que d'autres évènements, le 10 mai doit être célébré et devenir un jour férié chômé et payé pour tous. Des initiatives culturelles et mémorielles doivent avoir lieu pour la connaissance du passé et ses conséquences présentes (25 pays pratiquent encore à ce jour l'esclavagisme).

## **Pour des réparations : La loi (2001) a reconnu l'esclavage comme crime contre l'humanité. (80 millions de victimes).**

La bourgeoisie française a longuement participé à cette exploitation sauvage. Par la Traite Nègrière et la Colonisation, des profits colossaux ont été réalisés. Une accumulation de richesses qui a fait de la France et aujourd'hui encore, une des premières puissances capitaliste. Le continent Africain continue toujours à en faire les frais, et les populations locales en subissent les effets dévastateurs (guerres, famine, extrême paupérisation...). Pourtant dans la France des droits de l'homme, il se trouve des nostalgiques de la période coloniale qui tentent de réviser l'histoire en permanence (loi de 2005).

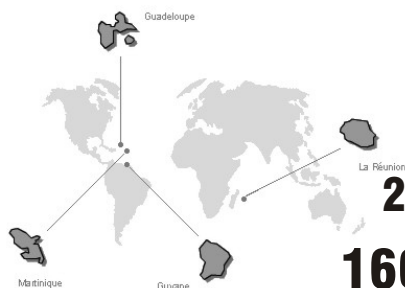
Affirmer des valeurs humanistes et solidaires c'est bien, mais insuffisant en regard des attentes des peuples victimes de l'esclavagisme. Si personne ne réclame de l'état français une « repentance » par contre le besoin légitime de « réparation » existe. Il convient d'ouvrir le débat.

## **Une société métissée et pluriculturelle:**

Il n'est pas acceptable à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle que se poursuivent et progressent la xénophobie et la relégation sociale en raison de l'origine, de la religion, de la couleur de la peau, qui bafouent la loi républicaine et enrichissent certains négriers modernes. Combattre le racisme qui est un non sens puisqu'il n'existe qu'une seule race, passe par l'éradication de toutes les discriminations.

La politique répressive du tout sécuritaire du gouvernement, la chasse aux étrangers et l'immigration choisie (25000 expulsions) ne font que renforcer un climat de défiance et de violence envers des populations ciblées. **La France est diverse et plurielle c'est ce qui fait sa richesse et son attractivité.**

... /...



# 2008



22 mai, 27 mai, 10 juin, 20 décembre

## 160 ans après les abolitions dans nos départements d'outre mer, nous naissons libres mais pour l'égalité des droits...

*La République a des responsabilités historiques et actuelles dans le sous-développement et les situations difficiles auxquelles sont confrontés les pays d'outre-mer et leurs peuples : taux record de chômage et d'é-rémistes, carences économiques et sociales, absence de débouchés, une agriculture en perdition avec des sols empoisonnés aux pesticides. Le tourisme de fortunés ainsi que la défiscalisation ne sauraient être des solutions durables. L'afflux de subventions ne profitant qu'aux oligarchies locales.*

### Des droits pour les peuples et les originaires de l'outre-mer.

La jeunesse doit avoir d'autres choix que l'exil. Pourquoi être encore contraint de venir travailler en Métropole, voire même pour de nombreux jeunes diplômés de partir à l'étranger où ils sont mieux accueillis ? (ex : Japon, Etats-Unis, Canada,...). Il faut donner d'autres perspectives en accordant des moyens matériels et financiers massifs pour faire des départements et territoires, des économies modernes et compétitives (nouvelles technologies et industries de pointe) dans la compétition mondiale.

Les populations locales doivent être dotées d'une véritable autonomie de décisions dans la réalisation de leurs projets. L'orientation gouvernementale de régression des dépenses publiques, et de suppression des droits sociaux, englobe les droits particuliers des originaires de l'outre-mer dans l'hexagone (1 million) dont les parlementaires UMP exigent la suppression (loi d'orientation de l'outre-mer 2003).

Congé Bonifié, indemnité d'éloignement, compensation de vie chère, bonification de retraite, sont actuellement sur la sellette ! Il s'agit d'acquis obtenus par la lutte qui doivent être préservés et étendus par l'action à tous les salariés. Ces droits applicables à tous de par le statut Général des fonctionnaires, ne concernent pas que les originaires et réclament une mobilisation de l'ensemble des agents publics.

### Retourner chez soi, c'est plus fort qu'un droit : c'est vital !

Le délégué interministériel, lors des deux rencontres avec la CGT comme ailleurs, se pose en sauveur du Congé Bonifié. Il faut toujours se méfier lorsqu'un homme politique prétend vouloir notre bien malgré nous.

### Le fractionnement et la mise en place d'un chèque congé bonifié, c'est une hérésie totale.

Patrick Karam, par sa volonté absolue d'assouplir le droit, ouvrira une brèche dans laquelle ne manqueront pas de s'engouffrer bien des directions. Pouvoir rentrer dans son pays régulièrement, se ressourcer à ses racines, c'était l'objectif de la lutte pour la conquête du congé bonifié.

### Soyons lucides sur les conséquences inévitables avec une telle loi.

Comme dans l'esclavage et la Traite Négrière, il y a une responsabilité indéfectible de la France dans les exodes des originaires vers la métropole. Nos îles ont été vidées d'une partie de leur jeunesse pour venir servir la Nation au travers du BUMIDOM. Ce n'est que justice que la République reconnaisse ces faits et que l'Etat prenne en compte la notion de réparation et à sa charge le coût qu'elle engendre. Les droits acquis en sont un aspect.

**LE 6 MAI 2008 NE LAISSONS PAS PASSER L'OCCASION D'UNE GRANDE MANIFESTATION. A L'APPEL DE LA CGT NOUS ALLONS NOUS MOBILISER POUR DÉFENDRE NOTRE DIGNITÉ.**